Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le 26/06/2025
ID : 007-240700864-20250620-MP2025_26-DE

Département de l'Ardèche

MAÎTRE D'OUVRAGE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE
2 Avenue Maréchal Leclerc - 07700 BOURG SAINT ANDEOL

OPÉRATION :

COMMUNE DE VIVIERS
MODIFICATION DE LA FILIERE DE DESHYDRATATION DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION AVEC MISE EN PLACE D'UNE CENTRIFUGEUSE

AVENANT N°1 :
MODIFICATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 007-240700864-20250620-MP2025_26-DE

Entre les soussignés :

- La Communauté de communes DRAGA, représentée par **Madame la Présidente,**
Ci-après dénommée le « Maître d'ouvrage », autorisée par décision n° .....

D'une part,

Et :

LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES :

-ENTREPRISE MANDATAIRE :
OTV Services France
151 Avenue Ibrahim Ali
13015 Marseille

-ENTREPRISE CO-TRAITANTE :
GRANGIER SECOVAL
16 rue des Saules
07250 LE POUZIN

D'autre part,

Il a été exposé ce qui suit :

Par le MARCHÉ PUBLIC PASSÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE en date du 05 Février 2025 le Groupement d'entreprises OTV et GRANGIER SECOVAL a été déclarée bénéficiaire du marché de travaux :

COMMUNE DE VIVIERS
MODIFICATION DE LA FILIERE DE DESHYDRATATION DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION AVEC MISE EN PLACE D'UNE CENTRIFUGEUSE

Pour un montant de **405 000, 00 € H.T.** (Quatre cent cinq mille euros et zéro centimes), soit **486 000 ,00 € T.T.C.** (Quatre cent quatre-vingt-six mille euros et zéro centimes).

Pour une durée d'exécution du marché de travaux de 1**8 semaines y compris la période de préparation.**

ARTICLE 1er : OBJET DE L'AVENANT N°1 :

Lors du déroulement des travaux, certaines prestations prévues au marché se sont avérées nécessaires pour s'adapter à des contraintes.
L'objet du présent Avenant est l'intégration de prix nouveaux visant à intégrer ces prestations au présent marché avec une prolongation du délai initial.

ARTICLE 2 : PRIX D'EXÉCUTION :

Le présent avenant ne prévoit pas une modification du montant initial des travaux.

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 007-240700864-20250620-MP2025_26-DE

ARTICLE 3 : PIÈCES CONTRACTUELLES :

Aux pièces contractuelles du MARCHÉ PUBLIC PASSÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE en date du 05 Février 2025, est ainsi ajouté :

- Le présent AVENANT n°1,
- Le bordereau des prix nouveaux

ARTICLE 4 : DÉLAI D'EXECUTION :

Le présent avenant prévoit une prolongation du délai initial de : 5 semaines.

ARTICLE 5 : CONDITIONS GÉNÉRALES :

Toutes les autres clauses du MARCHÉ PUBLIC PASSÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE en date du 05 Février 2025 demeurent inchangées.

Présent avenant établi à Bourg-Saint-Andéol, le : 17 Juin 2025

Le Mandataire

Mention manuscrite "lu et approuvé"

Signature et cachet de l'Entreprise

Le Maître d'ouvrage

Madame la Présidente

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 007-240700864-20250620-MP2025_26-DE

Département de l'Ardèche

MAÎTRE D'OUVRAGE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE
2 Avenue Maréchal Leclerc - 07700 BOURG SAINT ANDEOL

OPÉRATION :

COMMUNE DE VIVIERS
MODIFICATION DE LA FILIERE DE DESHYDRATATION DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION AVEC MISE EN PLACE D'UNE CENTRIFUGEUSE

BORDEREAU DES PRIX NOUVEAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 007-240700864-20250620-MP2025_26-DE

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	INTERGRATION DE PRIX NOUVEAUX	
PN1	**Déplacement d'un regard de tirage hors emprise du système de pesage des bennes** Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des opérations nécessaires au déplacement du regard de tirage avec notamment : -Terrassement périphérique du regard existant à l'aspiratrice - Descellement, dépose du regard, manchonnage des réseaux et remblaiement compacté -Terrassement du nouveau regard à l'aspiratrice et mise en œuvre du nouveau regard déplacé **LE FORFAIT : Deux mille cinq cent soixante EUROS et vingt-deux cents**	**2 560,22**
PN2	**Moins-value pour passage d'une porte acier à une porte en aluminium laqué dimension 2.60 m x 2.50 m** Ce prix rémunère une moins-value pour le changement de matériau de la porte d'accès au local technique prévu initialement en acier avec passage en aluminium de dimension 2,60m x 2,50. Cette moins-value s'applique au prix du marché 2.1.2 intitulés : " Fabrication sur mesure et pose d'une porte en acier galvanisé à 2 vantaux double peau avec joint périphérique châssis avec ventillation sur partie basse 700 x400 - Ouverture utile 2,50 x 2,50 " Le reste est inchangé à cet article **LE FORFAIT : Moins Quatre cent vingt-huit EUROS et quinze centimes**	**- 428,15**
PN3	**Réalisation d'un revêtement de sol et mur dans le futur local de la centrifugeuse** Ce prix rémunère au forfait la réalisation d'un revêtement de sol et mur dans le futur local de la centrifugeuse. Il comprend notamment : -Ragréage du dallage existant -Fourniture et pose d'un carrelage 30x30 U4P4 type série standard de chez Novoceram ou équivalent -Fourniture et pose d'une faïence blanche 20x20 murale sur une hauteur de 1 m *Remise commercial pour carrelage 30x30 en stock couleur "Taupe **LE FORFAIT : Trois mille neuf cent cinquante-sept EUROS**	**3 957,00**
PN4	**Modification des réseaux sous dallage existant** Ce prix rémunère au forfait des travaux à l'intérieur du local technique visant à modifier les réseaux sous dallage existant en vue de la pose par l'exploitant d'une nouvelle prépa polymère et pour améliorer l'écoulement des eaux des filtrats sous la centrifugeuse. Ce prix comprend notamment : -Création d'une attente diam 100 mm avec piquage sur le réseau existant compris piquage du dallage -incorporation du réseau, raccordement et raccord de dallage compris scellement -Fourniture et pose d'un siphon de cour PVC couleur sable dito existant en remplacement de celui existant qui va être impacté par les travaux -Fourniture et pose d'un siphon de sol inox dim 20 cm x 20 cm en remplacement du siphon PVC existant au droit de la future centrifugeuse **LE FORFAIT : Mille six cent deux EUROS et huit cents**	**1 602,08**

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 007-240700864-20250620-MP2025_26-DE